

Adresse de la commune de Vic (Meurthe) qui félicite la Convention sur ses travaux, lors de la séance du 9 messidor an II (27 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Vic (Meurthe) qui félicite la Convention sur ses travaux, lors de la séance du 9 messidor an II (27 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 212-213;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25341_t1_0212_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

de St-Come-de-Marvejols (1) district de Sommières, département du Gard; la société populaire de la Calm, district du Mur-de-Barrès, département de l'Aveyron; les autorités constituées et la société du Mas d'Azil, département de l'Arriège; la société populaire de Meyrueis (2), département de la Lozère; la société populaire de grand Senecey (3), département de Saone-et-Loire; la société populaire d'Avesnes, département du Nord; les officiers municipaux de Mouzon, chef-lieu de canton, district de Sedan, département des Ardennes; la société populaire de la Châtre (4) et la société populaire de Havre-de-Vie (5), félicitent la Convention sur ses heureux travaux, et sur-tout sur son décret sur l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'ame, l'invitent à rester à son poste, et témoignent leur indignation sur l'attentat commis sur la personne de Collot-d'Herbois.

Mention honorable, et insertion au bulletin de ces différentes adresses (6).

a

La Société populaire de Magny-le-Désert félicite la Convention du décret du 18 floréal et s'indigne de l'attentat contre les représentants (7).

b

[Le C. révol. de Vic à la Conv.; 2 mess.] (8).

« Mandataires du peuple

Que les ennemis de la République réunissent toutes sortes d'attentats pour la détruire, qu'ils entassent forfaits sur forfaits, qu'ils épuisent toute leur perfidie, qu'ils appellent à leur secours le fanatisme et l'athéisme, l'immoralité et tous les vices, leurs efforts seront confondus, toutes leurs manœuvres ténébreuses disparaîtront devant Votre sagesse comme les brouillards devant l'astre bienfaisant qui nous éclaire.

Vous avez abbatu le fédéralisme et le fanatisme, vous venez de confondre de nouvelles manœuvres par votre décret qui rappelle l'homme à sa conscience et à son cœur en établissant par principe l'existence de l'aitre Suprême et de l'immortalité de l'ame, ainsy l'athéisme et l'imoralité inventés par la sélératresse des Rois et des ennemis de l'humanité pour corrompre l'Esprit public et nous ramener au despotisme par l'oublie de nos devoirs et de nos droits sont proscrits à jamais; vous faites succéder la vertu au crime et la Moralité au vice.

Le Gouvernement Révolutionnaire terrasse et anéanti toutes les factions, il imprime à la France une telle énergie que les despotes coalisés désespérant du succès de leurs entreprises sont forcés dans leurs désespoirs de méditer toutes sortes de forfaits; ils mettent à l'ordre du jour

les assassinats, les crimes ne leur coutent rien, mais grace à vôtre infatigable vigilance, ils ne recueille que regret et honte de leur abominable imagination; 2 colonnes fermes et innébranlables de la Montagne sont assaillies par des assassins, la providence et le génie de la Liberté, les mettent à l'abbri du danger et les préservent des effets du plomb meurtrier. Dans l'impossibilité de vaincre la vaille République les despotes ont imaginé un moien digne d'eux, c'est de nous réduire par la famine; mais vôtre prevoiance d'accord avec les Eléments a fait échouer cet infernal projet, et lors qu'ils nous croiaient en proye à la disette nous allons être dans l'abondance, nos ports sont complètement fournis des productions du nouveau monde, lors qu'une récolte abondante et précoce ne nous l'aissent aucune inquiétude sur les subsistances.

Grace immortel vous soit rendu, le vaisseau de la patrie, quoique vauquant dans une mer orageuse et environné decueils s'avancent fierement vers le port, C'est a votre sagesse et à vôtre fermeté que nous sommes redevables de l'anéantissement des factions et de toutes les manœuvres pratiquées pour nous ramener au despotisme. Vous seul pouvez consolider la République sur des bases innébranlables. Restez donc à votre poste, nous ne pouvons trop vous en prier; c'est le vœu de tous les françois amis de la patrie, fiers des vains efforts de nos ennemis.

Moquez vous de leurs fiers assassins, environnés comme vous l'ettes de la confiance public; vous n'avez rien a Redouter, nous vous ferons un Rempart de nos corps, nos ennemis ne pourront arriver jusqu'à vous que sur nos cadavres ensenglantés;

Continuez donc tranquillement vos glorieux travaux et ne les quittés que lorsque nos Ennemis vaincus seront forcés de Reconnaître nôtre indépendance, Vive la République Vive la Convention et vive la Montagne. Salut».

[10 signatures illisibles].

c

[La Comm. de Vic à la Conv.; 2 mess. II] (1).

« Citoyens Représentants !

S'il étoit aussi facile de vous rendre que d'éprouver les sentiments qu'excitent en nous les grandes mesures de salut public que vous prenez et qui consternent et abbattent les ennemis de notre révolution, vous recevriez à chaque instant de nouveaux témoignages de notre reconnaissance et de notre admiration. Croyez donc que si nous différons quelques fois de vous les exprimer, le cœur n'y a aucune part et que c'est l'esprit qui ne peut vous suivre et louer assez vite vos travaux et les services immenses que vous rendez à la nation et dont l'univers saura profiter un jour.

Ce n'est pas assez pour vous, Dignes Représentants, de travailler à notre bonheur en ce monde: une morale perfide auroit voulu nous persuader que tout finit avec nous, afin d'étouffer la vertu et d'enhardir le crime; il falloit

(1) Et non Cosnes.

(2) Et non Meyrvic.

(3) Et non Grand-Sennecoy.

(4) Indre.

(5) Ci-dev^t Croix-de-Vie, Vendée.

(6) P.V., XL, 215. B⁴ⁿ, 11 mess. (suppl¹).

(7) B⁴ⁿ, 11 mess. (suppl¹). Voir Annexe I (a).

(8) C 308, pl. 1197, p. 8.

(1) C 308, pl. 1197, p. 7.

la détruire, et vous y êtes parvenus en reconnaissant l'Être Suprême et L'immortalité de l'ame.

Cette profession de foi est la nôtre et qui pourroit douter qu'elle n'est pas la plus agréable à la divinité surtout depuis la nouvelle preuve de protection qu'elle [vient ?] de donner à la représentation nationale, en préservant 2 de ses membres des coups mortels que de vils assassins vouloient leur porter ? Être des Êtres ! graces te soient rendues. Continue de féconder nos efforts, ils sont tous pour la liberté et l'Égalité.

[18 signatures illisibles].

d

[La Comm. de la Loupe à la Conv.; 27 prair. II] (1).

« Citoyens représentants.

Qu'il a été beau dans notre commune, qu'il a été doux et agréables à nos cœurs, ce jour par vous primitivement consacré à la fête de l'Être suprême par votre décret du 18 floreal. nous n'avons jamais été aussi pénétrés du sentiment de notre bonheur que, lorsque réunis dans une même enceinte, la lecture de ce décret mémorable et du sublime rapport de Robespierre qui le précède, ont excité toutes nos sensations et animé notre juste indignation contre ces gens pervers, ces monstres de la société, ces individus enfin qu'on nomme athées qui ont essayé de propager leurs infâmes opinions pour nous mieux tourmenter.

N'abandonnez pas citoyens représentants, les travaux quoique terribles auxquels vous vous êtes livrés, et augmentez s'il le faut de mesures pour consolider notre liberté : nous vous en conjurons pour le salut de la patrie l'aneantissement des conjurateurs, des tirans, des aristocrates, et le triomphe de la République, la providence la soutient contre ses plus cruels et ses plus lâches ennemis en dépit même de leurs assassinats de leurs manœuvres et de leurs forfaits : nous vous sollicitons, citoyens représentants, de mettre contre eux à l'ordre du jour toutes la vengeance nationale.

Vive la République et les représentants du peuple français ! »

LE BOUCQ, BRICHON, BLANCHARD (off. mun.), OUIN, DUCHENE, MALLET, RIVÉ (presid.), CHASSEVANTS, ROULIN, VASSEUR (presid.), GOSSELIN l'ainé, BORDEAUX, LHOMME, CANET, PASSARD, Pierre BOUTRY, GARNIER, HARMAND, CHAUVIN, PINAGOT, autre GARNIER, ROUSSEAU, TONDEUR [et 17 signatures illisibles].

e

La Société populaire de Foucarmont félicite la Convention son décret du 18 floréal et s'indigne de l'attentat contre les représentants (2).

f

[La Comm. et la Sté popul. d'Ecoins à la Conv.; 25 flor. II] (1).

« Représentants du Peuple français,

La société populaire des francs sans culottes séante à Ecoins, par un arrêté en date du 8 floréal, la Municipalité et le Comité Révolutionnaire de la même Commune rendent hommage à vos Glorieux Travaux et vous invitent à rester à votre poste jusqu'à l'entier affermissement de la République dont vous êtes les premiers fondateurs et les plus fermes appuis

Si nous n'avons pas plutôt applaudi, dignes Représentants à la vigilante activité de nos Comités de Salut public et de Sureté Générale, aux grandes et sévères mesures qui en découlent et que vous employez avec tant de succès pour le Bonheur et la Gloire de la Patrie, nous n'avons pas moins toujours été pénétrés et fait ce qui étoit en nous pour y Coopérer. Nous avons, des premiers dans le district des Andelys, secoué le joug des vains préjugés et du fanatisme par la célébration authentique des jours de décade dans lesquelles fêtes nous avons en processions solennelles, brûlé sur la place publique les mannequins de l'excécrable monstre anglais le Ministre Pyt et les chefs des charlatans Calotins, le pontife de Rome, aux cris de Vive la République vive le Culte de la Raison, nous avons également brûlé dans le tems, les arrêtés liberticides des cy-devant Administrateurs du Département de l'Eure, envoyé aux secours de nos frères de Vernon lors de la rébellion d'Evreux à l'instigation du traître Buzot et autres, mis en exécution les lois révolutionnaires par les dénonciations et arrestations des Gens suspects, remis au District d'Andelys 180 marcs d'argenterie, et 1/2 marc d'or et tous autres ornements précieux, environ 40.000 livres de cloches, 30.000 de plomb, 8.000 de fer et 200 livres de cuivre le tout déposé au District et provenant d'un culte et d'un temple — maintenant celui de la raison —, fourni et fait don par la Commune de 40 chemises, 25 paires de souliers, 22 paires de guêtres, 12 paires de bas, et par la Société Sanculottière après l'avoir recueilli dans le canton en Brumaire et frimaire 72 chemises, 18 propres à faire de la charpie, 22 autres de toile neuve et 130 liv. 10 sols en assignats pour les défenseurs de la Patrie.

Exposons en outre qu'on a pourvu aux secours des parents indigens des deffenseurs de la Patrie et qu'enfin le salpêtre est en grande et pleine activité dans notre Commune.

Graces vous soient rendues, à vous fiers et Courageux montagnards, du zèle et de l'Energie que dans toutes les circonstances les plus critiques vous ne cessez de déployer; purgez la terre du dernier des ennemis de la Liberté ne quittez les rênes du Gouvernement républicain que vous avez fondé que lorsque vous l'aurez affermi sur des bases inébranlables ».

GARÇON (Maire), J.P.j. MONT (P^r off.), DEMARE (agent nat.). [et 2 signatures illisibles].

(1) C 309, pl. 1205, p. 8.

(2) Bⁿ, 11 mess. (suppl^o).

(1) C 308, pl. 1197, p. 2.